HE IG VD

HAUTE ÉCOLE D'INGÉNIERIE ET DE GESTION DU CANTON DE VAUD

GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E 2024-2025

GUIDE DE L'ÉTUDIANT·E
2024-2025

FORMATION 7-11

Horaires des cours 8
Présence aux cours et absences 9
Absence lors de tests, de contrôles continus ou d'examens 9
Attestation d'emploi 10
Achat de livres 10
Calendriers académiques 10
Qualité de l'enseignement 10
Langues étrangères 11
Contacts avec le corps enseignant et la Direction 11

RELATIONS INTERNATIONALES 13-14

SERVICES & VIE DU CAMPUS 17-35

Informatique 18
Bibliothèque 21
Reprographie 22
Plagiat 22
Égalité des chances et diversité 22
Groupe AVEC « À Votre ÉCoute » 23
Team4U 23
Étudiant·es en situation de handicap ou de maladie 23
Précarité menstruelle 25
MakeLab 26
Ateliers techniques 26
Sports 27
Logements 28
AGE 28
BALEINEV 29
Association HEET 30
Club Photo HEIG-VD 30
Club de Robotique de la HEIG-VD 31
Club Y-CTF 31
Sétévia 32
Queer as Frogs 32
Club HydroBike 33
ALUMNI 33
LA FABRIK 34
CRUNCH 35

QUESTIONS ADMINISTRATIVES 37-41

Admission 38
AVS - AI - APG 38
Changement d'adresse 40
Attestation d'études 40
Secrétariat académique et Secrétariats de départements 40
Carte d'étudiant·e 41
Interruption ou abandon des études 41
Demande de congé longue durée 41
Changement de filière 41
Obligations militaires 41

ASPECTS FINANCIERS 43-49

Dispositions HEIG-VD relatives aux taxes 44
Contributions aux frais d'études 44
Cas particuliers 45
Remboursement en cas d'arrêt des études 46
Cours et examens payants à la HEIG-VD 47
Bourses d'études 48
Mise en garde à l'attention des candidat·es de l'étranger 49

INFOS PRATIQUES 51-55

Horaires d'ouvertures du campus 52
Mobilité 52
Restaurants, cafétérias, distributeurs 55
Casiers 55
Un campus sans fumée 55
Sécurité / Urgences 55
HEIG-VD sur le web 55

DURABILITÉ À LA HEIG-VD 57-58

Campus vert : des solutions à l'épreuve du temps ! 58

ÉGALITÉ DES CHANCES 61-62

Égalité des chances 62

ÉVÉNEMENTS 65-66

FORMATION

HORAIRES DES COURS

Horaires	Plein temps	En emploi / à temps partiel
Ingénierie	**lundi-vendredi** **8h30 à 18h05*** Pause de midi : **1h15** de 12h00 à 13h15 ou de 12h45 à 14h00	1ère année : **lundi, mardi de 13h15 à 21h35,** **jeudi de 8h30 à 18h05** 2ème, 3ème année et 4ème année : **1 journée de 8h30 à 18h05** **et 2 après-midis et soirées** **de 13h15 à 21h35**
Économie d'entreprise	**lundi-vendredi** **8h30 à 18h05***	1 après-midi et 1 soir par semaine **13h15 à 21h35**** 1 journée complète et le samedi matin **8h30 à 18h05** **(samedi : 08h30 à 11h10,** **11h15 à 12h45)**

* certains cours peuvent être organisés le soir
** certains cours peuvent être organisés sur quelques soirées supplémentaires

PRÉSENCE AUX COURS ET ABSENCES

La présence aux cours est obligatoire. En cas d'absence, les étudiant·es en Ingénierie doivent compléter le formulaire d'absence disponible dans l'intranet HEIG-VD : intra.heig-vd.ch/academique (académique > formulaire absence).

Pour les absences de plus de trois jours pour raison médicale, un certificat médical doit être joint au formulaire.

En cas d'absence, les étudiant·es en Économie d'entreprise doivent compléter le formulaire d'absence disponible dans l'intranet du département HEG : intra.heig-vd.ch/departement/departement-heg/filiere/administration-filiere/documentation/Pages/default.aspx (administration > documentation > formulaires utiles).

Pour les absences de plus de trois jours pour raison médicale, un certificat médical doit être joint au formulaire.

ABSENCE LORS DE TESTS, DE CONTRÔLES CONTINUS OU D'EXAMENS

Une absence à un test, à un contrôle continu ou à un examen doit être annoncée et excusée à l'aide du formulaire d'absence.

En ce qui concerne les absences aux examens, veuillez vous référer au règlement d'études de la HEIG-VD. Si vous effectuez la formation en cours d'emploi, vous devez prendre vos dispositions afin d'être libéré·es de toute activité professionnelle durant les périodes de tests, de contrôles continus, d'examens et de Travail de Bachelor.

ATTESTATION D'EMPLOI

Si vous suivez une formation en cours d'emploi, vous êtes tenu·es d'avoir un contrat de travail conformément aux exigences légales, et ce dernier doit représenter un taux d'activité d'au minimum 50 %.

Une attestation d'emploi devra être fournie à chaque début de semestre. Elle devra être signée par l'employeur et munie du timbre de la société.

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) peut effectuer des contrôles.

ACHAT DE LIVRES

Pour la filière Économie d'entreprise, la Haute École indiquera les ouvrages à acquérir. La Librairie Payot à Yverdon-les-Bains est officiellement mandatée pour la vente directe aux étudiant·es et disposera d'un stock suffisant dès les rentrées d'automne et de printemps.

Pour les autres filières, les ouvrages à acquérir seront indiqués directement par le corps enseignant.

La bibliothèque organise une vente de livres chaque année au mois de novembre, en partenariat avec la Librairie Payot. À cette occasion, vous bénéficiez d'une réduction de 20 % sur tous les livres exposés.

CALENDRIERS ACADÉMIQUES

Les calendriers sont disponibles sur notre intranet : heig.ch/calendriers

QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

Donnez votre avis sur vos enseignements pour permettre à la Haute École d'en améliorer la qualité ainsi que pour permettre aux enseignant·es de se développer professionnellement. Les enseignements sont évalués en cours ou en fin de semestre. Saisissez cette occasion de faire connaître votre satisfaction ainsi que vos propositions d'amélioration.

LANGUES ÉTRANGÈRES

En filière Économie d'entreprise, les supports de cours peuvent être soit en allemand, soit en anglais, afin de renforcer la maîtrise de la langue. De même, certains cours peuvent être dispensés en anglais ou en allemand pendant un ou plusieurs semestres.

En filière Ingénierie des médias,) certains supports et leurs compléments (par exemple des articles, sites, rapports, références bibliographiques, vidéos) peuvent être en anglais.

Dans les domaines concernés beaucoup d'informations pertinentes sont disponibles dans cette langue et l'usage de l'anglais est répandu dans les milieux professionnels employeurs. En outre, il se peut que certains cours soient donnés en anglais, par exemple par un·e intervenant·e extérieur·e.

CONTACTS AVEC LE CORPS ENSEIGNANT ET LA DIRECTION

La Haute École vous encourage à avoir des contacts directs avec le corps enseignant.

Les étudiant·es et les enseignant·es disposent d'une adresse e-mail @heig-vd.ch, qui peut être utilisée pour des communications, demandes de renseignement, prises de contact, etc.

Votre responsable de filière est votre interlocutrice ou interlocuteur privilégié·e.

Si nécessaire, vous pouvez contacter la Direction via secretariat.direction@heig-vd.ch

RELATIONS INTERNATIONALES

RELATIONS INTERNATIONALES

Envie de partir en échange ?
La HEIG-VD vous offre la possibilité d'effectuer une partie de vos études (semestres, stages, travail de Bachelor, Summer Universities) à l'étranger ou ailleurs en Suisse. Dans ce but, le Centre des Relations Internationales entretient des contacts avec des partenaires en Europe et ailleurs dans le monde.

Une séance d'information est organisée chaque année en novembre sur les campus de Cheseaux et St-Roch et le délai d'inscription pour partir en échange est prévu à mi-février de l'année suivante.

Toutes les informations (destinations, conditions, procédures, etc.) sont disponibles sur l'intranet : heig.ch/ri

Centre des Relations Internationales
Bureau S103 et S104,
Campus de St-Roch

E-mail : international@heig-vd.ch
Téléphone : +41 24 557 64 70/95

Horaires pour les étudiant·es :
lundi, mardi, mercredi, jeudi
ou sur rendez-vous

Étudiant·es HEIG-VD à San Francisco

SERVICES & VIE DU CAMPUS

INFORMATIQUE

La HEIG-VD met à disposition des étudiant·es, et du personnel de la Haute École, une infrastructure informatique fiable et performante. En tant qu'infrastructure collective, utilisée par toutes et tous, il est important que chacun·e en fasse bon usage. Le Service Informatique (SI) s'efforce de la maintenir et vous assiste pour toute question ou demande supplémentaire.

Compte utilisateur

Votre compte utilisateur est composé d'un login et d'un mot de passe.

Ces informations vous sont fournies par le Secrétariat académique par e-mail. Ce login est indispensable pour accéder aux différentes ressources ou services informatiques de la HEIG-VD. Ces données sont personnelles et confidentielles.

Helpdesk

Le Service Informatique publie les informations relatives à l'utilisation de l'informatique dans la Haute École directement sur le site : heig.ch/si

Pour toute autre question ainsi qu'en cas de problème, un bureau Helpdesk est à votre disposition sur le site du Centre St-Roch (V107) ou de Cheseaux (F06e).

Vous pouvez faire appel à ce service au numéro de téléphone :
024 557 63 33
par « ticket » à l'adresse :
glpi.heig-vd.ch
ou par e-mail à l'adresse :
helpdesk@heig-vd.ch

Messagerie électronique

Toutes les informations concernant les études et la vie dans la Haute École vous sont communiquées par messagerie électronique. Vous devez donc relever régulièrement votre boîte aux lettres et veiller à supprimer les messages inutiles pour conserver toujours un espace de travail suffisant. Un quota de 2GB est fixé à chaque étudiant·e.

Votre e-mail est consultable depuis chez vous :
webmail.heig-vd.ch
Nom d'utilisateur : loginAAI
Mot de passe : ********

Job board – Career Center HEIG-VD

La HEIG-VD possède son propre portail d'emploi qui a pour mission de faire le pont entre les étudiant·es et les entreprises. Chaque étudiant·e peut y créer son compte et profiter des multiples annonces de stage et de premier emploi : jobboard.heig-vd.ch

Pour toute question :
career.center@heig-vd.ch

Accès à des serveurs de fichiers et d'applications

Votre nom d'utilisateur et votre mot de passe vous permettent d'accéder aux serveurs de fichiers ou aux applications qui vous seront attribués en fonction de vos études et de vos projets.

Accès au réseau et à Internet

Vous pouvez accéder librement au réseau de la Haute École depuis vos portables via des bornes Wi-Fi ou depuis des PC dans des salles publiques.

Pour utiliser le Wi-Fi, vous devez configurer votre PC. Comme toute configuration nécessaire pour l'utilisation de votre portable à la HEIG-VD, vous trouverez les documentations nécessaires sur le site du SI (heig.ch/si). Vous pouvez vous adresser au Helpdesk au besoin.

Sécurité

Chaque PC portable accédant au réseau de la Haute École doit posséder une protection efficace contre les virus. Si vous n'avez pas d'antivirus, la Haute École peut vous en fournir un et vous aider à le configurer. Vous devez contrôler la mise à jour régulière des signatures de virus ainsi que l'application des correctifs (patch) de votre système d'exploitation et des logiciels installés.

Directive

Le bon fonctionnement des équipements informatiques est indispensable à la bonne marche de la Haute École. L'enseignement, la recherche et l'administration en dépendent.

Vous devez prendre connaissance des directives à l'adresse suivante : heig.ch/directives

Toute infraction à cette directive pourra déclencher des procédures administratives allant jusqu'à l'exmatriculation. Les mesures prévues dans le cadre de la loi en ce qui concerne des dégradations graves du système informatique, du piratage de logiciels ou la pratique d'actes illégaux sont réservées.

Logiciels

Les logiciels nécessaires aux formations de la Haute École sont mis à votre disposition et doivent être utilisés strictement dans le cadre des cours ou des projets donnés à la HEIG-VD. Lorsque l'étudiant·e quitte la Haute École, tous les logiciels prêtés doivent être restitués et les copies de sauvegarde éventuelles détruites.

Achat d'un PC portable

L'ensemble des étudiant es doit posséder un ordinateur portable dès la rentrée académique. Le modèle standard à la HEIG-VD pour la prochaine rentrée est un PC fonctionnant avec Windows 10, mais nous faisons le maximum pour intégrer les ordinateurs portables dotés d'autres systèmes et offrir une qualité de service optimale.

La HEIG-VD participe au projet « Poseidon » de l'EPFL, qui offre des prix préférentiels pour des PC ou Mac portables auprès de certains fournisseurs. Toutes les propositions de PC ont été négociées afin de vous garantir la meilleure offre possible, tant au niveau de la qualité, des services que du prix. Leur configuration a été particulièrement étudiée pour l'usage que vous en ferez dans la Haute École. Le Helpdesk connaît ces modèles et peut fournir un meilleur service. Les modèles et leur prix sont mis à jour régulièrement sur le site : heig.ch/poseidon

Imprimantes, photocopieuses et scans (MFP)

La HEIG-VD met à disposition des étudiant·es et du personnel un parc homogène de MFP (multifonctions : imprimante / copieur / scanner), accessible par toutes et tous, dans les lieux publics de la HEIG-VD pour :

- Imprimer en couleur ou en noir/blanc, en A4 ou en A3 à partir des postes clients Windows, Mac OS ou Linux. Le système « FollowMe » permet d'imprimer le document sur l'imprimante où l'on se trouve, simplement par identification avec son badge personnel.
- Réaliser des photocopies de documents avec toutes les fonctionnalités de réduction, mise en page et tri.
- Scanner des documents et les envoyer à son adresse e-mail HEIG-VD.

Les cartes d'étudiant·es font office de badge pour la connexion aux MFP.

Pour les étudiant·es Bachelor, les travaux d'impression et de copies sont payants (A4 noir/blanc à 4 centimes et A4 couleurs à 15 centimes). Les scans sont gratuits.

La HEIG-VD fournit un crédit initial de CHF 30.- (750 pages noir/blanc) qui couvre les travaux courants pendant les cours. Un montant de CHF 30.- supplémentaire est automatiquement ajouté à chaque début d'année académique.

Enfin, un crédit « spécial diplôme » de CHF 30.- sera ajouté aux étudiant·es en début de semestre du Travail de Bachelor (TB). Au-delà de ces limites, vous pouvez acheter des crédits via des automates aux bureaux du Helpdesk sur les deux sites.

Si vous perdez votre carte étudiant·e, vous pouvez vous adresser au service académique. Toutefois, vous pouvez récupérer le crédit restant.

Durant la semaine d'immatriculation qui précède le début des cours, le Helpdesk se tiendra à votre disposition pour la configuration de votre PC. Vous serez ensuite à même d'utiliser toutes les fonctions de n'importe quelle MFP à disposition.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque, ouverte au public, se situe dans le bâtiment de la Route de Cheseaux 1, au niveau F. La plupart des prestations peuvent être obtenues depuis le Centre St-Roch, sans se déplacer.

Elle offre plus de 15'000 documents en libre accès et près de 120 titres de journaux ou périodiques regroupés dans les locaux de la bibliothèque. Grâce aux ressources des bibliothèques universitaires suisses, elle fournit aussi l'accès à près de 200'000 livres et normes électroniques, 10'000 revues électroniques, ainsi qu'à des bases de données en ligne, des encyclopédies, des dictionnaires, etc.

La HEIG-VD est membre de swisscovery (swisscovery.hes-so.ch) qui rassemble les collections imprimées et électroniques de 470 bibliothèques académiques de Suisse.

Vous pouvez emprunter et faire venir gratuitement tous les documents dont vous avez besoin avec une seule inscription.

En plus des services de consultation et de prêt des documents, la bibliothèque offre aux étudiant·es toute une gamme de prestations :

- Aide et initiation à la recherche dans les catalogues et les bases de données documentaires
- Aide à la rédaction normalisée de références bibliographiques
- Service de prêt entre bibliothèques
- Revue de presse des articles parus sur la HEIG-VD
- Salle de lecture silencieuse
- Salle de travail en groupe réservable
- Places de travail

Les horaires d'ouverture en période académique sont : du lundi au jeudi de 8h00 à 18h30 et le vendredi de 8h00 à 17h00.

Pour plus d'informations sur les services disponibles, vous pouvez consulter le site de la bibliothèque : biblio.heig-vd.ch

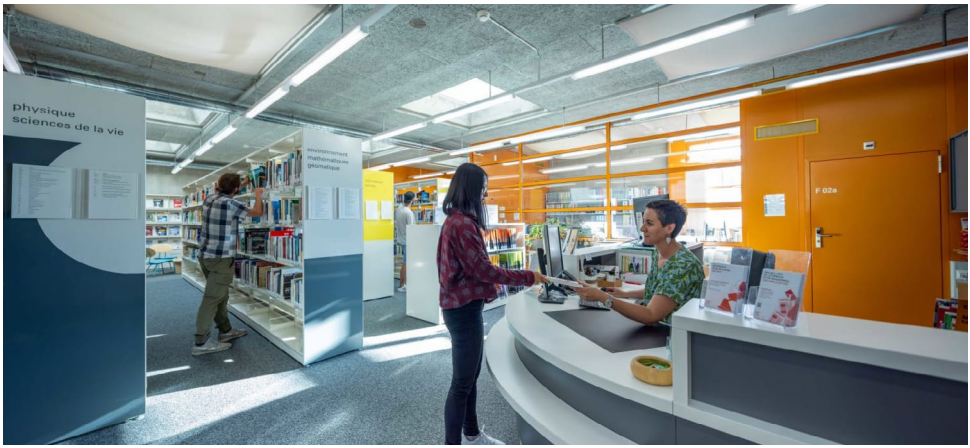

REPROGRAPHIE

Sur le site de la Route de Cheseaux 1 se trouve une reprographie dans le local D52. Vous pouvez y acheter des reliures et transparents.
Elle sera ouverte de 10h00 à 10h30.
Personne de contact :
Patrick Kobel patrick.kobel@heig-vd.ch

PLAGIAT

L'intégrité académique incarne la valeur centrale de toute institution de formation et de recherche. Chaque étudiant·e a le devoir de respecter strictement les règles de l'intégrité académique tout au long de son cursus. La Haute École met à votre disposition des documents et outils pour vous informer sur la fraude et le plagiat.

Pour plus de renseignements :
heig.ch/integrite-academique

ÉGALITÉ DES CHANCES ET DIVERSITÉ

L'égalité des chances en matière de genre, d'orientation sexuelle, d'origine, de religion ou encore face aux situations de handicap est loin d'être acquise.

Par le biais d'actions concrètes, la HEIG-VD reconnait et prône l'inclusion et l'égalité des chances entre hommes et femmes afin de lutter contre les discriminations en tout genre.

Pour plus de renseignements :
intra.heig-vd.ch/egalite-diversite

GROUPE AVEC « À VOTRE ÉCOUTE »

Que vous soyez victime, témoin ou accusé·e de discrimination ou de harcèlement, vous pouvez faire appel à des personnes de confiance, internes ou externes, afin de vous aider à analyser la situation et vous guider dans la suite de vos démarches. La confidentialité vous est garantie.

Pour plus de renseignements :
intra.heig-vd.ch/egalite-diversite/Discrimination-harcelement

TEAM4U

Vous rencontrez des difficultés ? Vous avez des questions liées à votre vie personnelle, au travail, à vos études, à l'échec, à votre place à la HEIG-VD ? Nous sommes à votre service pour vous écouter, vous conseiller, vous accompagner, vous soutenir en vue de trouver des solutions.

Vous pourrez trouver dans l'équipe du Centre formation de Base une offre complète d'aide, de soutien, d'écoute et de conseils. N'hésitez pas à prendre contact, toutes les aides sont gratuites.

Les services de Team4U :

- La responsable du Centre Formation de Base : Laurence Larghi
- Jet Service : conseil social et juridique
- Aumônerie
- Consultation psychologique

Vous retrouverez plus d'informations sur ce lien :
heig.ch/soutien-aux-etudiants

ÉTUDIANT·ES EN SITUATION DE HANDICAP OU DE MALADIE

La HEIG-VD propose des aménagements pour les étudiant·es ayant un handicap ou une maladie chronique nécessitant un aménagement des études ou des examens.

Vous pouvez également annoncer un problème de santé spécifique.

Pour plus de renseignements :
heig.ch/situation-handicap

Campagne harcèlement du groupe AVEC

Pour plus de renseignements :
intra.heig-vd.ch/egalite-diversite/Discrimination-harcelement

Responsable Égalité des chances/Diversité
Professeure
Laurence Firoben
+41 24 557 27 83

PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

La HEIG-VD s'engage contre la précarité menstruelle.

Des distributeurs de protections menstruelles en libre-service ont fait leur apparition dans les toilettes pour femmes les plus fréquentées - dans les cafétérias et proche des salles de cours - ainsi que dans les toilettes inclusives.

Leur installation s'inscrit dans la continuité de plusieurs projets pilotes menés dans le canton de Vaud, tels que celui du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture dans des établissements de formation ou du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes auprès de populations précarisées, afin de lutter contre la précarité menstruelle.

Le choix du prestataire s'est porté sur Lili Period, une jeune entreprise lausannoise qui propose des produits d'hygiène bio.

La mise à disposition de ces serviettes et tampons s'inscrit dans une démarche solidaire, afin que toute personne menstruée puisse se procurer des protections dans sa Haute École.

MAKELAB

Le MakeLab de la HEIG-VD est un espace de création, de partage et d'échange ouvert à l'ensemble des étudiant·es qui le désirent moyennant l'acceptation de la charte d'utilisation disponible auprès du Secrétariat TIN.

Doté d'une infrastructure moderne : imprimantes 3D (à fil et résine), machines de découpe et de gravure laser, perceuse à colonne, scie à chantourner, outillage à main, matériel d'électronique et CNC pour le travail du métal, bois et plastique, thermoformeuse, machine coudre industrielle, ses utilisatrices et utilisateurs disposent de tout le nécessaire pour donner libre cours à leur créativité.

L'infrastructure et les consommables servent en priorité aux projets académiques et de diplôme. Dans le même cadre, l'AddiPole complète ce service pour les applications complexes et nécessitant l'impression de matières à hautes performances.

Pour toute information complémentaire contacter makelab@heig-vd.ch ou se rendre sur l'intranet du MakeLab :
heig.ch/MakeLab

ATELIERS TECHNIQUES

Le service infrastructures et bâtiments (SE – IB) s'occupe de l'entretien des locaux de la HEIG-VD à large échelle, de l'installation de nouveaux équipements, de la maintenance des infrastructures fixes et mobiles, de l'installation et de l'entretien des laboratoires, du câblage du réseau électrique et informatique ainsi que de la fabrication de systèmes mécaniques et électroniques au service de l'enseignement et de la recherche appliquée et développement (Ra&D).

Fort·es de leur grande expérience, les chef·fes techniques et les collaborateur·rices des différents ateliers se tiennent à disposition des étudiant·es et du personnel pour des conseils de conception, l'aide à la commande de pièces et au choix des fournisseurs. Ils ou elles réalisent des pièces microtechniques et mécaniques et des cartes électroniques pour les projets académiques d'étudiant·es et les projets industriels des instituts de recherche.

Les ateliers sont les suivants :

Atelier d'assemblage et de conception électronique (A03 – TIC/TIN).
Contact : M. Frédéric Gudit, Chef technique, frederic.gudit@heig-vd.ch

Atelier de mécanique et d'assemblage électromécanique (B55 – TIC/TIN).
Contact : M. Frédéric Gudit, Chef technique, frederic.gudit@heig-vd.ch

Atelier de mécanique de précision et serrurerie (C63 – TIN).
Contact : M. Cyril Ottonin, Chef technique, cyril.ottonin@heig-vd.ch

Atelier de mécanique générale (D08 – EC+G).
Contact : M. Jean-Claude Volery, Chef technique, jean-claude.volery@heig-vd.ch

SPORTS

La HEIG-VD offre à ses étudiant·es plusieurs activités sportives :

- Basketball, Football en salle, Volleyball
- Musculation / Fitness
- Boxe thaï, circuit training
- Squash, Badminton
- Tai Chi Chuan
- Course à pied (offre ponctuelle)

Ainsi que des tarifs préférentiels dans certains clubs sportifs :

- Voile, Football américain
- Aïkido, Tennis de table
- Rugby, Tennis

Toutes les informations détaillées sont sur la plateforme sports :
heig.ch/sports

Les étudiant·es ont également la possibilité d'utiliser les installations sportives de l'Université de Lausanne au prix de : CHF 50.- par semestre ou CHF 80.- par année.

Plus d'informations sur sport.unil.ch
Pour toute demande d'information, veuillez vous adresser à : sport@heig-vd.ch

De même, la région offre de nombreuses possibilités de sport à découvrir sur le site de la ville d'Yverdon-les-Bains :
yverdon-les-bains.ch/loisirs-decouvertes/sport

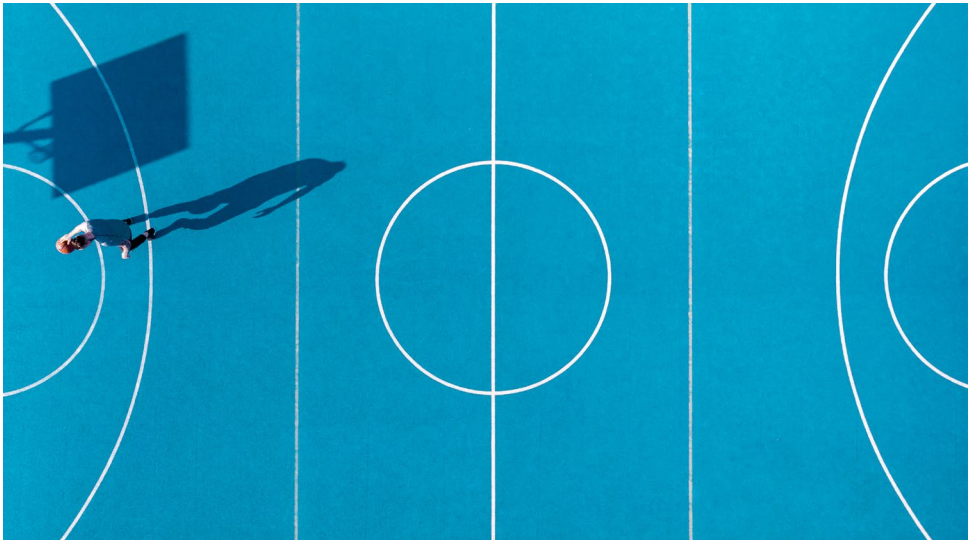

LOGEMENTS

La HEIG-VD ne dispose pas de logements.

Vous pouvez loger en ville, principalement chez l'habitant·e, dans des appartements en location ou en colocation ou encore à la résidence Stähli.
Articulée autour d'une cour intérieure arborée, la maison Stähli, destinée aux étudiant·es de la HEIG-VD, bénéficie d'une situation idéale au centre-ville d'Yverdon-les-Bains.
Sa capacité d'accueil limitée à une cinquantaine de personnes contribue à favoriser les contacts sociaux, à l'image de ses cuisines et séjours communs conçus pour développer les échanges et la convivialité.
Les loyers oscillent entre 600.– CHF par mois pour une chambre individuelle et 800.– CHF par mois pour un studio. Les chambres individuelles ainsi que les studios sont meublés (lit, matelas, bureau, chaise, armoire, etc.). Dans le prix du loyer sont inclus : la connexion internet, l'intendance, l'eau, l'électricité, le chauffage, les assurances incendie, responsabilité civile et vol par effraction.

Pour plus d'informations :
fmel.ch/maison/stähli

Une liste d'appartements et de chambres à louer est régulièrement mise à jour et peut être consultée sur notre site internet :
appart.heig-vd.ch

AGE

L'AGE est l'Association Générale des étudiant·es de la HEIG-VD.

En tant qu'étudiant·e, vous en faites automatiquement partie dès votre inscription. Vous bénéficiez ainsi des avantages et des événements organisés par le comité de l'AGE.

En sa qualité d'intermédiaire entre la HEIG-VD et ses étudiant·es, l'AGE propose des événements pour permettre à tous ses membres de s'informer, de se rencontrer et d'échanger, notamment lors de soirées festives, de conférences, de visites d'entreprises et de tournois sportifs.

L'association s'occupe également du local « ChillOut ». Il se trouve sur le site de Cheseaux à côté de la cafétéria.

Babyfoot, boissons et autres divertissements y sont disponibles lors des heures d'ouverture de la cafétéria et jusqu'à 21h00 les jeudis. Des soirées à thème y sont également organisées tout au long de l'année.

Retrouvez l'AGE sur :
Site internet : age.heig-vd.ch
Facebook : @age.heig.vd
Instagram : @heigvd_age

AGE
association générale
des étudiant.e.s

BALEINEV

L'association Baleinev est composée d'étudiant·es bénévoles de la HEIG-VD, qui organisent le Baleinev Festival sur le site de Cheseaux chaque année au mois d'avril depuis 1992.

Le Baleinev Festival représente l'un des événements musicaux majeurs du Nord vaudois, et accueille près de 1'500 festivaliers·ères. Il ouvre la saison des festivals open airs et, depuis quelques années, son succès s'étend au-delà des frontières.

Côté musical, les artistes sont répartis sur trois scènes différentes, en intérieur et extérieur, et mettent en avant une programmation variée, régionale et internationale. Ces scènes proposent divers styles allant du rock, blues, aux soirées techno à l'ambiance intimiste, en passant par le hip-hop et la musique électronique.

Le Baleinev Festival propose également le concept « Pimp My Wall », une expérience visuelle et auditive constamment en évolution, qui permet d'interagir avec 300 m² d'écrans surplombant le site de la manifestation.

Les festivaliers·ères peuvent alors dessiner depuis leur téléphone afin que leurs œuvres soient projetées sur les bâtiments de l'école. Plusieurs écrans interactifs sont également disposés dans l'enceinte du festival pour animer les couloirs. Cette activité permet de rajouter un élément dynamique et interactif à la soirée.

L'association organise aussi plusieurs événements tout au long de l'année, tels que semaines grillades et vin chaud, afin d'animer le campus de la HEIG-VD, tant sur le site de Cheseaux que sur celui de St-Roch.

Contact et informations

Site internet : baleinev.ch
Facebook : @baleinev
Instagram : @baleinev_festival
YouTube : Baleinev Festival
Twitter/X : @BaleinevF
SoundCloud : Baleinev Festival

BALEINEV FESTIVAL

ASSOCIATION HEET

Haute École en transition (HEET), créée en 2021, rassemble les personnes intéressées par la durabilité, l'écologie, la transition au sens large et qui veulent s'investir pour faire émerger de nouveaux projets, des événements ou autre au sein de la Haute École.

Composée d'un comité et de membres, l'association regroupe des étudiant·es, des collaboratrices et collaborateurs scientifiques et administratifs, ainsi que des professeur·es et chargé·es de cours qui œuvrent ensemble pour concrétiser des idées qui font sens pour la HEIG-VD.

Pôles actuels

- Le pôle Événements a pour but d'organiser conférences, projections de films et documentaires ainsi que des sorties ou visites
- Le pôle Point vélo met en place un espace d'entretien et de réparation de vélo sur le campus de la HEIG : il fera la promotion des deux roues et de la mobilité douce

L'association est ouverte à toutes propositions ou idées pour promouvoir ses thématiques. Elle se réunit périodiquement dans les locaux de la HEIG-VD et accueille les personnes intéressées en tout temps.

Pour rejoindre l'association ou pour d'éventuelles questions : info.heet@heig-vd.ch
Plus d'informations : heig.ch/heet

HEET Haute Ecole En Transition

CLUB PHOTO HEIG-VD

Le Club Photo HEIG-VD (CPH) est l'association officielle de photographie de la HEIG-VD. L'association a pour but d'encourager et de faciliter la pratique de la photographie et les partages entre les photographes amateurs et amatrices.

Tant les étudiant·es que le personnel de la HEIG-VD ont le droit d'intégrer l'association et de participer ainsi aux activités pour apprendre les bases de la photographie, aux concours photo, aux ateliers pour pratiquer les techniques sur le terrain et aux excursions photographiques.

Le CPH permet de se réunir, de partager ses connaissances et de maintenir entre ses membres un esprit de solidarité et de franche camaraderie.

Pour s'inscrire ou en savoir plus, écrivez à :
club.photo@heig-vd.ch
Facebook : @ClubPhotoHEIGVD
Instagram : @heigvd_clubphoto
Site internet : clubphoto.heig-vd.ch

CLUB DE ROBOTIQUE DE LA HEIG-VD

Depuis vingt-deux ans, la Haute École relève chaque année le défi de participer au concours international de robotique amateur Eurobot. La participation à cet événement n'est possible qu'après une présélection nationale.

L'association SwissEurobot organise quant à elle un concours intérieur sur le même modèle et dont les trois meilleures équipes, parmi une vingtaine, sont sélectionnées pour participer aux joutes européennes.

Ces événements sont ouverts aux équipes de jeunes étudiant·es et membres de clubs indépendants. Les écoles professionnelles et Hautes Écoles d'ingénierie tirent parti de cette opportunité unique pour impliquer leurs étudiant·es dans un projet ambitieux et riche en expérience.

La HEIG-VD recrute chaque année des étudiant·es passionné·es et motivé·es à s'investir au-delà des exigences académiques. La participation au concours s'intègre en partie à un cours à option de troisième année (IE+MI) et au cours de conception microtechnique. Néanmoins, la participation reste ouverte aux étudiant·es de tous les départements (ingénierie des médias, gestion, électronique, microtechnique, informatique, génie territorial). L'équipe ainsi formée est encadrée par des professeur·es volontaires avec l'objectif de monter sur le podium, mais surtout de vivre une aventure humaine inoubliable.

Pour toute question, contacter :
Prof. Mikaël Krummen
mikael.krummen@heig-vd.ch

CLUB Y-CTF

Le club Y-CTF est une association étudiante à but non lucratif créée en 2020 au sein de la HEIG-VD. Son objectif est de promouvoir et introduire la sécurité informatique aux étudiantes et étudiants de l'école.

L'activité principale du club est de participer à des événements Catch The Flag / CTF (« capture du drapeau » en français) en Suisse romande (Insomni'hack, Black Alps) et la participation régulière à des CTF en ligne. Ils organisent également tout au long de l'année des présentations sur divers sujets liés au ethical hacking, des workshops ainsi que des entraînements de CTF.

Plus d'informations : y-ctf.github.io

SÉTÉVIA

Fondée en 1961, la société Sétévia regroupe aujourd'hui plus de 200 personnes, étudiant·es et alumni qui restent membres à vie. Intégrer une société d'étudiant·es est un moyen de constituer ou d'élargir son réseau de connaissances par des visites d'autres « ordres » estudiantins, que ce soit en Suisse ou à l'étranger, et d'être en contact avec des alumnis actives et actifs dans le monde du travail. À ces dimensions de découverte et d'échange s'ajoute celle de l'amitié. Les buts de Sétévia étant principalement d'entretenir la camaraderie et le contact parmi ses membres et de garder les liens par la suite.

La devise de Sétévia est :
AMITIÉ – CULTURE – TOLÉRANCE

Pour en savoir plus, consultez le site internet :
setevia.heig-vd.ch
Restez connecté·es via :
Facebook : facebook.com/setevia
Instagram : @setevia_1961
Contact : setevia@heig-vd.ch

Sétévia

QUEER AS FROGS

Queer as Frogs est une association étudiante à but non lucratif créée en 2023 au sein de la HEIG-VD. Elle a pour but d'informer, de sensibiliser, de promouvoir et d'échanger sur les questions de discriminations basées sur les identités de genre et les orientations sexuelles et romantiques.

Ses objectifs sont les suivants :

- Soutenir les luttes contre les discriminations basées sur les identités de genre et les orientations sexuelles et romantiques
- Soutenir les actions contre les discriminations sur le campus
- Défendre les intérêts et soutenir les personnes victimes de discriminations sur le campus

QUEER AS FROGS

CLUB HYDROBIKE

L'activité du club Hydrobike est de développer des véhicules nautiques funs et innovants, surfant sur les compétences multidisciplinaires de la HEIG-VD et le dynamisme des activités nautiques des bords de lacs vaudois.

Après les succès remportés lors du concours étudiant·e « HydroContest », le défi suivant est de développer un HydroBike, c'est-à-dire un véhicule nautique individuel sur hydrofoils, mû par pédalier en position couché, et « volant » au-dessus de l'eau à la vitesse de 15-20 km/h.

Ce véhicule se veut facile d'utilisation pour un large public, une assistance électrique pouvant venir en aide aux moins sportifs. Les prototypes successifs pourront être testés en live durant les divers événements nautiques de l'été.

Vous aimez fibrer du carbone ? Vous maîtrisez la clé de 12 ? Vous ne craignez pas l'eau à 15° (optionnel) ? Alors bienvenue au Club Hydrobike !

heig.ch/hydrobike

ALUMNI

Depuis 2006, la HEIG-VD propose une plateforme qui regroupe les diplômé·es des huit filières Bachelor d'ingénierie et de la filière Bachelor d'Économie d'entreprise, afin de suivre leur parcours, soit dans leurs études supérieures, soit au niveau professionnel.

En janvier 2023, une nouvelle plateforme a été mise en place afin d'améliorer la qualité de l'expérience « alumni » et de développer le nombre et la qualité des services proposés.

Ce service propose notamment :

- Un annuaire des membres avec géolocalisation
- Un système de messagerie privée
- Un agenda avancé des événements clés organisés par le service Alumni de la HEIG-VD
- Des offres d'emploi
- La participation à des groupes thématiques

Chaque membre a le contrôle sur la confidentialité de ses données et peut librement partager ses accès avec les autres personnes utilisant la plateforme.

LA FABRIK

LA FABRIK EST LA CELLULE D'INNOVATION DE LA HEIG-VD QUI A POUR OBJECTIF DE STIMULER, BOOSTER, FACILITER LA CRÉATION D'ENTREPRISE ET DE FAIRE DÉCOUVRIR L'INNOVATION. POUR LES ÉTUDIANT·E·S, COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES ET ALUMNI !

HEIG-VD

Hes·so

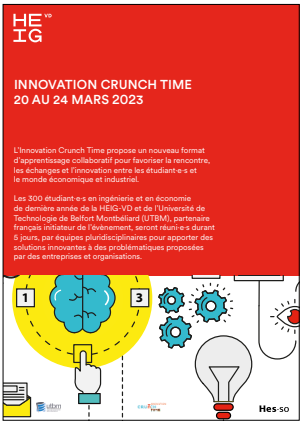

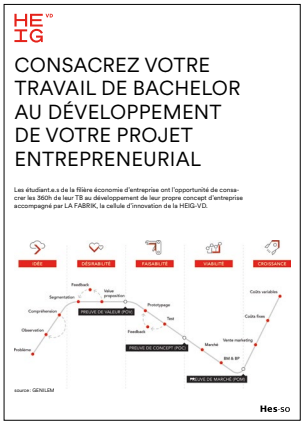

CRUNCH
17-21 MARS 2025

L'Innovation Crunch Time propose un nouveau format d'apprentissage collaboratif pour favoriser la rencontre, les échanges et l'innovation entre les étudiant·es et le monde économique et industriel.

Les 250 étudiant·es en ingénierie et en économie de 3ème année de la HEIG-VD et de l'Université de Technologie de Belfort Monbéliard (UTBM), partenaire français et initiateur de l'événement, seront réuni·es durant 5 jours et par équipes pluridisciplinaires.

Cet exercice pédagogique permet aux étudiant·es d'apporter un regard différent et des solutions innovantes à des problématiques. Une vingtaine de coachs issu·es du personnel d'enseignement et de recherche sont impliqué·es et soutiennent les étudiant·es dans leur démarche.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

ADMISSION

Conditions d'admission

Pour tout renseignement concernant les conditions d'admission, le personnel du Secrétariat académique est à votre disposition : +41 (0) 24 557 63 30

Les différents délais sont mentionnés sur notre site Internet :
heig-vd.ch/formations/bachelor/

Assurance maladie et accidents

Vous avez l'obligation de vous assurer personnellement pour les soins en cas de maladie et d'accidents. Des assurances spéciales existent pour celles et ceux qui viennent de l'étranger ; des informations sont transmises aux étudiant·es à la rentrée académique.

AVS - AI - APG

L'assurance-vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI) et le régime des allocations pour perte de gain (APG) constituent une partie importante du système suisse de sécurité sociale obligatoire. Toutes les personnes domiciliées ou exerçant une activité lucrative en Suisse sont assurées et doivent payer des cotisations.

Les assuré·es qui ont payé des cotisations pendant une année au moins ont droit à des prestations de l'AVS et de l'AI. La durée de cotisation doit être complète. Les années de cotisation manquantes peuvent entraîner une diminution des rentes.

Obligation de cotiser des étudiant·es

Les étudiant·es suisses et étrangers qui ont élu domicile civil en Suisse doivent payer une cotisation annuelle de CHF 514.- (cotisation minimale) à l'AVS, à l'AI et aux APG dès le 1er janvier qui suit leur 20ème anniversaire. Le versement se fait auprès de la caisse de compensation du canton où se trouve le siège de l'établissement de formation, ou directement auprès de cet établissement. Les caisses de compensation prélèvent en plus une contribution aux frais d'administration équivalant au maximum à 5% des cotisations.

À partir du 1er janvier qui suit leur 25ème anniversaire, les étudiant·es qui n'exercent pas d'activité lucrative ne doivent plus verser la cotisation minimale, mais des cotisations fondées sur leur condition sociale:
ahv-iv.ch/p/2.03.f

Si vous étudiez et que vous exercez une activité lucrative, vous devez verser des cotisations dès le 1er janvier qui suit votre 17ème anniversaire.

Si vous étudiez sans exercer d'activité lucrative et que vous quittez votre domicile en Suisse pour suivre une formation à l'étranger, vous pouvez rester assuré·e jusqu'au 31 décembre de l'année de votre 30ème anniversaire.

Plus d'informations:
ahv-iv.ch/p/2.10.f

Dérogations

Vous n'avez pas à payer de cotisations AVS/AI/APG:

- Si vous pouvez prouver par une attestation de votre employeur ou d'une caisse de compensation que, pendant l'année concernée, vous avez déjà versé des cotisations d'un montant d'au moins CHF 514.- sur le revenu de votre activité lucrative ou vos allocations pour perte de gain;
- Si vous séjournez en Suisse uniquement pour y faire des études et n'y avez donc pas votre domicile civil;
- Si votre conjoint·e est affilié·e à l'AVS/ AI/ APG suisse et a payé au moins le double de la cotisation minimale (soit CHF 1'028.-) sur le revenu d'une activité lucrative au sens de la législation sur l'AVS.

Prise en compte des cotisations versées sur le revenu d'une activité lucrative.

Si, durant l'année civile concernée, vous avez versé sur le revenu d'une activité lucrative ou sur vos allocations pour perte de gain des cotisations inférieures à CHF 514.- (cotisation minimale), vous ne devez payer que la différence.

Source: ahv-iv.ch/fr

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez informer au plus vite le Secrétariat académique de tout changement de votre adresse ou numéro de téléphone privé ou professionnel.

Les changements relatifs aux employeurs des étudiant·es en emploi doivent aussi être communiqués au secrétariat de votre département.

ATTESTATION D'ÉTUDES

Au début de chaque semestre, vous avez la possibilité de télécharger, en format PDF, votre attestation d'étude semestrielle à l'adresse : heig.ch/attestation-etude

Cette attestation est accessible, en tout temps, pour autant que vous soyez immatriculé·e au moment de votre demande.

SECRÉTARIAT ACADÉMIQUE ET SECRÉTARIATS DE DÉPARTEMENTS

Le personnel du Secrétariat académique et des secrétariats des départements est à votre disposition pour tout renseignement d'ordre administratif :

Site de Cheseaux, Rte de Cheseaux 1

- Secrétariat académique ;
- Secrétariat du département des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- Secrétariat du département des Technologies industrielles (TIN) ;
- Secrétariat du département Environnement construit & Géoinformation (EC+G).

Site de St-Roch, Av. des Sports 20

- Secrétariat du département Communication – Engineering – Management (COMEM) ;
- Secrétariat du département Haute École de Gestion (HEG).

CARTE D'ÉTUDIANT·E

Une carte d'étudiant·e est remise au début de votre cursus. Sa durée de validité n'est pas indiquée et doit être réinscrite régulièrement au début de chaque semestre depuis les bornes blanches situées soit dans le hall à côté des distributeurs de boissons, dans l'abri bleu, à Cheseaux, soit au niveau S à St-Roch. La carte est personnelle et non-transmissible.

En cas de perte, une nouvelle carte peut être obtenue moyennant une finance de CHF 20.-

Toute fraude ou emploi abusif entraîne l'annulation de la carte et supprime tout droit au renouvellement ou à une nouvelle carte.

Sur présentation de celle-ci, vous obtiendrez certains avantages dans les librairies, ainsi que pour des activités sportives ou culturelles.

INTERRUPTION OU ABANDON DES ÉTUDES

Tout abandon des études doit être signalé, par écrit, à votre responsable de filière.
Toute interruption des études en cours d'année est assimilée à un échec.

DEMANDE DE CONGÉ LONGUE DURÉE

Toute demande de congé de longue durée doit être adressée, par écrit, à la Direction de la HEIG-VD.

CHANGEMENT DE FILIÈRE

Dans le cas où vous désirez changer de filière, une demande motivée doit être adressée, par écrit, au ou à la responsable de filière du département concerné.

Votre demande doit nous parvenir au début de l'année académique, pour que cela ne soit pas considéré comme un échec.

OBLIGATIONS MILITAIRES

Si vous désirez faire valoir une demande de renvoi d'un cours de répétition qui interviendrait durant vos études, il vous incombe d'entreprendre les démarches assez tôt et de motiver votre demande.

Vous retrouverez toutes les informations utiles sur le site web :
armee.ch/fr/deplacement-de-service

ASPECTS FINANCIERS

DISPOSITIONS HEIG-VD RELATIVES AUX TAXES

Taxe d'inscription

CHF 150.-

La taxe d'inscription se monte à CHF 150.- Elle est à payer, pour la prise en charge du dossier d'admission du ou de la candidat·e, sur le compte CCP 10-1975-6 – IBAN CH 97 0900 0000 1000 1975 6, en mentionnant « taxe d'inscription, année 20XX ».

En cas de non versement de ladite taxe, le dossier ne sera pas traité et/ou sera renvoyé au ou à la candidat e. Une preuve du paiement doit figurer dans le dossier. La taxe d'inscription n'est pas remboursée en cas de désistement ou de refus d'admission. En cas de désistement et pour autant qu'une nouvelle demande d'admission soit faite pour l'année académique suivante, le montant déjà payé pour l'année précédente n'est pas refacturé.

Taxe annuelle d'études

CHF 1'000.-

La taxe d'études est identique pour tous·tes les candidat·es, quelles que soient leur provenance et leur nationalité.

Le montant de la taxe annuelle d'études est dû indépendamment de l'année d'étude et du nombre de modules suivis.

Elle doit être payée en une seule fois, à l'échéance de la facture.

La HEIG-VD ne pratique pas de dégrèvement familial.

L'obtention d'une bourse d'études ne donne pas droit à une diminution de la taxe d'études.

L'étudiant·e qui ne s'est pas acquitté·e de la taxe d'études et des contributions aux frais d'études après deux rappels est exmatriculé·e, conformément au Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) de la HES-SO. Tout·e étudiant·e exmatriculé·e pour défaut de paiement desdites taxes est tenu·e de s'acquitter de sa dette en cas de nouvelle demande d'immatriculation, conformément au Règlement relatif aux taxes de la HES-SO.

CONTRIBUTIONS AUX FRAIS D'ÉTUDES

Formation à plein temps (PT): CHF 200.-

Formation en emploi (EE) et à temps partiel (TP): CHF 150.-

La HEIG-VD facture à chaque étudiant·e des contributions annuelles aux frais d'études dont le montant sert à couvrir des frais tels que: polycopiés, impressions et organisation internes diverses.

Le montant des contributions aux frais d'études est dû annuellement, indépendamment de l'année d'études et du nombre de modules suivis.

CAS PARTICULIERS

1. Étudiant·es OUT (échanges Internationaux – ex ERASMUS)

CHF 1'000.-

Les étudiant·es accomplissant une année d'études à l'étranger (de 10 à 12 mois), dans le cadre d'un programme d'échange, doivent s'acquitter à la HEIG-VD de la taxe annuelle d'études de CHF 1'000.-

Toutefois, ils ou elles ne paient pas les contributions aux frais d'études.

Pour celles et ceux qui accomplissent moins de 10 mois à l'étranger, les contributions aux frais d'études sont facturées.

2. Étudiant·es IN

CHF 0.-

Les étudiant·es inscrit·es dans une Haute École étrangère, mais venant en échange à la HEIG-VD, paient la taxe d'études dans leur école d'origine.

3. Étudiant·es transféré·es d'une autre Haute École de la HES-SO en cours d'études

*(PT): *CHF 1'200.- / **CHF 600.-*
*(EE) – (TP): *CHF 1'150.- / **CHF 575.-*

Les étudiant·es qui sont transféré·es d'une autre École de la HES-SO en cours d'études dans une filière commune, ne paient pas la taxe d'inscription de CHF 150.—.

*Entrée en septembre : ils/elles sont soumis·es à la taxe annuelle d'études de CHF 1'000.— ainsi qu'aux contributions aux frais d'études de CHF 200.— à plein temps et de CHF 150.— en emploi et à temps partiel.
**Entrée en février : ils/elles sont soumis·es à la taxe semestrielle de CHF 500.— ainsi qu'aux contributions aux frais d'études de CHF 100.— à plein temps et de CHF 75.— en emploi et à temps partiel.

4. Étudiant·es ne suivant qu'un ou plusieurs modules pendant un semestre

(PT): CHF 700.-
(EE) – (TP): CHF 650.-

Les étudiant·es qui ne suivent qu'un ou plusieurs modules pendant un semestre s'acquittent d'une taxe d'études de CHF 500.- et des contributions aux frais d'études de CHF 200.-, respectivement CHF 150.- pour la formation en emploi et à temps partiel.

5. Étudiant·es ne suivant qu'un ou plusieurs modules pendant une année

(PT): CHF 1'200.-
(EE) - (TP): CHF 1'150.-

Les étudiant·es qui ne suivent qu'un ou plusieurs modules pendant une année s'acquittent d'une taxe d'études de CHF 1'000.- et des contributions aux frais d'études de CHF 200.-, respectivement CHF 150.- pour la formation en emploi et à temps partiel.

6. Diplômant·es devant effectuer l'intégralité de leur Travail de Bachelor hors calendrier académique ou le répéter

(PT) : CHF 200.-
(EE) – (TP) : CHF 150.-

Les diplômant·es qui doivent faire l'intégralité de leur Travail de Bachelor hors calendrier académique ou le répéter totalement (quelle qu'en soit la raison) doivent s'acquitter des contributions aux frais d'études de CHF 200.- pour la formation à plein temps, respectivement CHF 150.- pour la formation en emploi et à temps partiel.

7. a) Étudiant·es en congé durant un semestre pour raison médicale, accident ou grossesse ou congé demandé par l'étudiant·e

(PT) : CHF 1'200.-
(EE) – (TP) : CHF 1'150.-

Aucun remboursement n'est alloué. La totalité de la taxe annuelle d'études ainsi que la totalité des contributions aux frais d'études sont dues étant donné que l'étudiant·e reste immatriculé·e à la HEIG-VD. Dans certains cas, la taxe d'études peut être réduite à CHF 150.- par semestre selon Décision CG 2020/3/10 du Comité Gouvernemental de la HES-SO et de la Direction de la Haute École.

7. b) Étudiant·es en congé durant un semestre pour une interruption des études prévues par la Haute École En application des dispositions de l'art. 6, al. 1 du Règlement des études à la HEIG-VD (Examens prévus)

(PT) : CHF 1'200.-
(EE) – (TP) : CHF 1'150.-

Aucun remboursement n'est alloué. La totalité de la taxe annuelle d'études ainsi que la totalité des contributions aux frais d'études sont dues étant donné que l'étudiant·e reste immatriculé·e à la HEIG-VD. Dans certains cas, la taxe d'études peut être réduite à CHF 150.- par semestre selon Décision CG 2020/3/10 du Comité Gouvernemental de la HES-SO et de la Direction de la Haute École.

7. c) Étudiant·es en congé durant 1 semestre prévu par la Haute École (pas de cours au plan d'études durant un semestre)

(Pas d'examens prévus) ***CHF 0.-***

Aucune facturation.

REMBOURSEMENT EN CAS D'ARRÊT DES ÉTUDES

1. La taxe d'études d'un semestre ainsi que les contributions aux frais d'études sont dues dès le 1er jour de cours
   (PT) : CHF 500.-
   (EE) – (TP) : CHF 500.-

Les contributions aux frais d'études de CHF 200.- (PT) ou CHF 150.- (EE) et (TP) restent dues à la Haute École.

2. Abandon dès le 1er jour de cours du 1er semestre ou finalisation du cursus
   (PT) : CHF 500.-
   (EE) – (TP) : CHF 500.-

Quel que soit le motif d'abandon d'études, de renvoi de la HEIG-VD ou de finalisation du cursus durant le 1er semestre d'études, l'étudiant·e se voit restituer la moitié de la taxe annuelle d'études de CHF 1'000.-, soit CHF 500.- Les contributions aux frais d'études de CHF 200.- (PT) ou CHF 150.- (EE) et (TP) restent dues à la Haute École.

3. Abandon dès le 1er jour de cours du 2ème semestre ou finalisation du cursus
   (PT) : CHF 0.-
   (EE) : CHF 0.-

Les étudiant·es qui, pour une raison ou pour une autre, abandonnent leurs études pendant le 2e semestre ou qui finalisent leur cursus ne sont remboursé·es ni de la taxe annuelle d'études de CHF 1'000.-, ni des contributions aux frais d'études de CHF 200.- (PT) ou CHF 150.- (EE) et (TP).

COURS ET EXAMENS PAYANTS À LA HEIG-VD

1. Cours préparatoires de mathématiques et de comptabilité du département HEG
   Maths CHF 250.-
   Compta CHF 150.-

Le paiement est obligatoire avant le début des cours. Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis.

Il s'agit d'un cours de révision du programme de la Maturité Professionnelle Économie et Services pour les branches Mathématiques (56 périodes) et Comptabilité (28 périodes). Ces cours se déroulent avant le début des études HEG (Économie d'entreprise à plein temps, en emploi et à temps partiel).

2. Examen d'admission Ingénierie et HEG
   Ingénierie : CHF 200.-
   Économie d'entreprise maximum : CHF 250.-

Un montant de CHF 50.- par matière examinée est facturé au/à la candidat·e.

Paiement obligatoire avant l'inscription à l'examen d'admission.

Aucun remboursement n'est alloué depuis le jour de l'examen, quel qu'en soit le motif.

3. Semestre préparatoire du domaine ingénierie (SP)

Montant en fonction du domicile de l'étudiant·e (déterminé par un questionnaire ad'hoc).

Paiement obligatoire avant le début des cours.

Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis.

Il s'agit d'une préparation destinée aux candidat·es du domaine ingénierie régie par le Règlement sur les cours préparatoires organisés par les Hautes Écoles vaudoises de type HES (RCP-LHEV).

4. Année préparatoire Future Ingénieure (APFI)

Montant en fonction du domicile de l'étudiante (déterminé par un questionnaire ad'hoc).

Paiement obligatoire avant le début des cours.

Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis ou d'examens passés.

Elle s'adresse aux femmes détentrices d'une maturité fédérale ou d'un titre jugé équivalent envisageant une formation en ingénierie, Bachelor/Master, au sein d'une Haute École Spécialisée de la HES-SO régie par le Règlement sur les cours préparatoires organisés par les Hautes Écoles vaudoises de type HES (RCP-LHEV).

5. Auditrices et auditeurs

Taxe par période hebdomadaire

Paiement obligatoire avant le début des cours. Aucun remboursement n'est alloué en cas d'arrêt, quel que soit le nombre de cours suivis.

Les auditeurs et auditrices n'obtiennent aucun crédit ECTS, ni de notes, ni de certificat. Ils ou elles ne font pas les examens.

Une attestation peut être demandée au Secrétariat académique.

Conformément aux dispositions du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO et des dispositions de la Directive concernant les auditeurs et auditrices à la HEIG-VD, la facturation est établie par période hebdomadaire.

BOURSES D'ÉTUDES

Une bourse ou un prêt d'études peuvent être demandés auprès de l'administration de votre canton de domicile.

Pour le canton de Vaud :
Office cantonal des bourses d'études
Rue Cité-Devant 14
1014 Lausanne
021 316 33 70
vd.ch/ocbe
info.bourses@vd.ch

Les étudiant·es ne sont pas rétribué·es par la HEIG-VD. Compte tenu du nombre élevé de périodes de cours (qui sont obligatoires), ainsi que du volume de travail individuel à effectuer en dehors de la Haute École, il n'est pas possible d'exercer simultanément une activité professionnelle qui permette de s'assumer financièrement pour les étudiant·es à plein temps.

MISE EN GARDE À L'ATTENTION DES CANDIDAT·ES DE L'ÉTRANGER

Le coût de la vie est particulièrement élevé en Suisse. Nous attirons votre attention sur le budget minimum dont vous devez disposer pour couvrir vos frais courants (nourriture, habillement, logement, santé et loisirs), soit l'équivalent de :
CHF 20'000.- par année (CHF 60'000.- pour le cycle complet des études HES).

La HEIG-VD n'alloue aucun subside de formation.

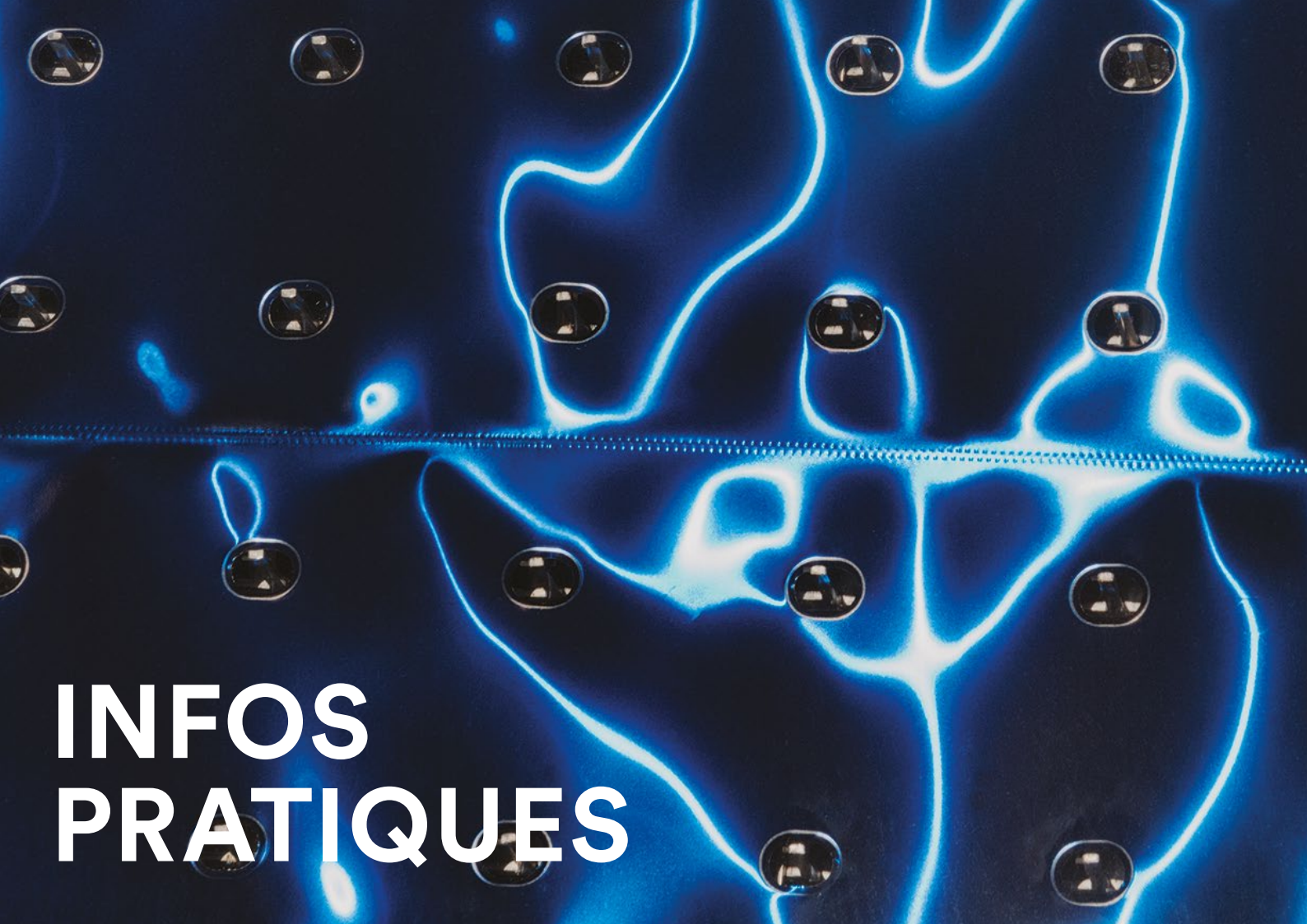

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURES DU CAMPUS

Le bâtiment de St-Roch est ouvert de 6h30 à 23h00 du lundi au vendredi et de 6h30 à 18h00 le samedi.

Le bâtiment de la Route de Cheseaux est ouvert de 6h00 à 23h00 du lundi au vendredi et de 6h30 à 16h00 le samedi. Les deux bâtiments sont fermés le dimanche.

En cas de besoin et moyennant un dépôt de 100.-CHF, vous pouvez obtenir un badge ouvrant les portes extérieures en prenant contact par mail à l'adresse : service.clefs@heig-vd.ch. Un rendez-vous vous sera fixé au local E07.

MOBILITÉ

La HEIG-VD vous invite à privilégier les transports publics, la mobilité douce ainsi que le covoiturage pour vos déplacements.

Déplacement à pied

Le Centre St-Roch se situe à quelques minutes à pied de la gare et du centre-ville.

Le site de Cheseaux se situe à environ 20 minutes à pied de la gare et du centre.

Déplacement en bus

Les trois sites de la HEIG-VD sont desservis par le réseau Travys : travys.ch

Liaison depuis / vers la gare d'Yverdon-les-Bains :

Site de St-Roch : situé à moins de 500 mètres à pied de la gare d'Yverdon-les-Bains.

Site de Cheseaux : Arrêt « HEIG-VD » :

- Ligne n° 601 : bus toutes les 10 minutes aux heures de pointe (de 7h00 à 9h30, de 11h30 à 13h30 et de 15h00 à 19h00) et toutes les 20 minutes aux heures creuses ;
- Ligne n° 603 : bus toutes les 20 minutes de 5h30 à 18h30, puis toutes les 30 minutes. Liaison directe dans le sens HEIG-VD -> Gare (temps de trajet : 7 min) et avec détour dans le sens Gare -> HEIG-VD (temps de trajet : 14 min).

Site de Y-Parc : Arrêt « Y-Parc/Pythagore » :

- Ligne n° 602 : bus toutes les 15 minutes de 6h30 à 19h30, et toutes les 30 min de 5h30 à 6h30 et de 19h30 à 00h30 ;
- Ligne n° 605 : bus toutes les 15 minutes de 6h00 à 19h00, et toutes les 30 min de 5h30 à 6h00 et de 19h30 et 00h30.

Déplacement à vélo

Depuis la gare, il faut compter trois minutes pour se rendre à St-Roch en vélo et 8 minutes pour Cheseaux.

Stationnement vélo

Il existe des places de stationnement couvertes sur le site de Cheseaux et au Centre St-Roch pour y déposer vos vélos.

Outils et pompe à vélo

Une borne de réparation libre-service pour les cyclistes est disponible sur le site de Cheseaux, à proximité de la porte d'entrée niveau D. Elle est équipée d'une pompe à vélo universelle et de différents outils nécessaires à l'entretien courant des cycles. Une borne de réparations libre-service et une pompe à vélo sont également disponibles à la gare d'Yverdon-les-Bains.

Point Vélo

Le Point Vélo de l'association HEET (Haute École en transition) est là pour vous aider à entretenir votre vélo ou le remettre en état de marche. Le Point Vélo HEET c'est :

- Une poignée de bénévoles qui prennent du temps pour aider et former pour l'entretien et les réparations de base de votre vélo
- Un atelier bien outillé pour démonter, réparer, graisser et remonter la précieuse mécanique dans les règles de l'art
- Un groupe de passionné·es non seulement de vélo, mais aussi d'écologie et de développement durable
- Des événements et des sorties à vélo pour la promotion du vélo et la vie sur le campus.

Le Point Vélo se trouve sur le site de Cheseaux, dans le box garage situé aux abords du parking principal, près du couvert.

Il est ouvert tous les mercredis de 12h15 à 13h45 pendant le semestre hors vacances, ou sur demande en contactant velo.heet@heig-vd.ch.

Vélos en libre-service

Le réseau de vélos en libre-service à Yverdon-les-Bains, accessible via l'application Donkey Republic, offre de nombreuses stations dans la ville dont une station sur chaque site de la HEIG-VD.

Les usagère·s et usagers peuvent louer un vélo à la minute, avec ou sans abonnement, à des prix attractifs. L'abonnement coûte CHF 45.- /an ou CHF 6.- /mois, offrant une heure gratuite par location. Les abonné·es peuvent de plus profiter des conditions de leur abonnement sur tous les réseaux Donkey Republic existants en Suisse et en Europe.

Dans le cadre de son plan de mobilité, la HEIG-VD offre une contribution de CHF 20.- sur le montant de l'abonnement annuel Donkey Republic (soit un abonnement à CHF 25.- /an au lieu de CHF 45.- /an).

Pour en bénéficier, il vous suffit de télécharger l'application mobile Donkey Republic et de créer un compte utilisateur en utilisant votre adresse e-mail HEIG-VD.

Douches

- Site de Cheseaux : deux douches sont disponibles à côté de l'Aula. Merci d'écrire à : service.cles@heig-vd.ch pour en demander l'accès.
- Centre de badminton (av. des Sports 15, Yverdon-les-Bains) : les douches accessibles aux étudiant·es de la HEIG-VD de 9h00 à 21h45.

Parking – Cheseaux

Le parking payant du site de Cheseaux est accessible à l'achat d'un ticket (CHF 4.- pour la demi-journée, CHF 8.- pour la journée) ou d'un macaron étudiant·e HEIG-VD (CHF 220.- par an) ou étudiant·e covoiturage (CHF 150.- par an). Sa taille étant limitée, l'obtention d'un macaron est soumise à conditions.

La demande de macaron se fait via un formulaire en ligne disponible sur l'intranet : rubrique « Campus » > « Mobilité » > « Commande macarons ».

La directive relative détaillant les conditions d'obtention est disponible sur la même page.

Attention, le parking de Cheseaux fonctionne en système pool. Le macaron ou le ticket journalier ne donne pas le droit à une place réservée. Ils ne donnent que le droit de se parquer pour autant qu'une place soit disponible. Les places à disposition sont limitées et le stationnement hors case est interdit. Des contrôles sont effectués quotidiennement afin de garantir le bon fonctionnement du parking.

Parking – St-Roch

Le parking du Centre St-Roch est privé. Les étudiant·es n'ont pas le droit d'y stationner y compris sur les places marquées HEIG-VD.

A 700 mètres, il est possible de se stationner sur les zones des Rives du Lac au tarif suivant : CHF 1.- /l'heure, CHF 6.- la journée et CHF 25.- / la semaine.

Parking – Y-Parc

Sur le site d'Y-Parc, la ville d'Yverdon-les-Bains a créé un parking pour les pendulaires.

Plus d'informations sur les parkings à Yverdon-les-Bains :
yverdon-les-bains.ch/accueil
rubrique « vie quotidienne » > « mobilité »

RESTAURANTS, CAFÉTÉRIAS, DISTRIBUTEURS

Les deux bâtiments disposent chacun d'un restaurant-cafétéria en self-service. Ceux-ci offrent chaque jour des menus variés (potage, plat principal, dessert inclus). Une grande variété de snacks, sandwichs et viennoiseries vous est également proposée. Vous y trouverez aussi des fours à micro-ondes.

Des distributeurs de snacks, boissons chaudes et froides sont à disposition dans les étages. Un système de paiement par carte de crédit est mis à disposition dans les deux cafétérias.

CASIERS

Des casiers sont à la disposition des étudiant·es afin de déposer leurs affaires. La HEIG-VD ne fournissant pas de cadenas, les étudiant·es doivent en amener un pour verrouiller leur casier. Nous vous conseillons d'éviter d'y stocker des objets de valeur.

UN CAMPUS SANS FUMÉE

Les bâtiments sont des espaces sans fumée.

SÉCURITÉ/URGENCES

- Police : **117**
- Pompiers : **118**
- Urgences médicales : **144**

HEIG-VD SUR LE WEB

Partagez votre activité en ligne avec nous.

Suivez-nous sur :
Instagram : @heigvd, @heigvd.event
TikTok : @heig.vd
LinkedIn : HEIG-VD
Twitter/X : @heigvd
Facebook : @HEIG-VD
Youtube : HEIG-VD

CAMPUS
VERT

CAMPUS VERT : DES SOLUTIONS À L'ÉPREUVE DU TEMPS !

La HEIG-VD apporte sa contribution à la mise en œuvre des objectifs de durabilité de l'ONU et de l'Agenda 2030 du canton de Vaud.

Différentes solutions et mesures sont mises en œuvre comme l'exploitation d'un plan de mobilité, l'application d'un plan de gestion des espaces verts favorisant la biodiversité sur le site de la route de Cheseaux, la production d'énergie électrique grâce aux panneaux solaires photovoltaïques disposés sur les toits des bâtiments, une offre de conseils et de prestations sociales aux étudiant·es.

En matière d'enseignement, la durabilité est un axe stratégique et transversal se concrétisant par l'intégration de cours dans les plans de formation de plusieurs filières.

La HEIG-VD a mis en place différents services et informations, concernant en particulier :

– La mobilité (heig-vd.ch/campus/mobilite). La HEIG-VD accorde notamment une participation à l'achat d'un abonnement aux vélos en libre-service. Le tri des déchets. Dans les différents étages des bâtiments, des poubelles différenciées permettent de trier ses déchets.

– La Trocantine, un espace de troc sur le site de Cheseaux au niveau E. Chacun·e peut déposer, dans une armoire, des objets réutilisables et des appareils en état de marche. En prolongeant leur durée de vie, cette solution permet de valoriser des produits plutôt que de les jeter.

– Les économies d'eau. La suppression de la distribution d'eau chaude et des robinets économes réduisent la consommation d'énergie et d'eaux claires.
– Les conseils en matière de soutien social, psychologique et financier durant les études via TEAM4U.

ÉGALITÉ DES CHANCES

ÉGALITÉ DES CHANCES

Soucieuse d'offrir de bonnes conditions de travail et d'études à son personnel et à ses étudiant·es, la HEIG-VD a mis sur pied, entre autres :

- Des mesures d'adaptation destinées à répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ;
- Un dispositif de prévention et de gestion des situations de discrimination et de harcèlement. Parallèlement, la HEIG-VD agit sur les disparités dans l'accès des femmes à certains métiers ou fonctions, en proposant notamment ;
- Une année préparatoire future ingénieure (APFI) ;
- Des stages WINS permettant aux jeunes filles de 14 à 16 ans de découvrir les métiers de l'ingénierie ;
- Un soutien aux carrières féminines via le réseau de la HES-SO Career Women ;
- Un appui au projet « Ambassadrices égalité du Domaine I&A » qui invite des étudiantes en ingénierie à présenter et promouvoir les disciplines techniques du Domaine Ingénierie et Architecture de la HES-SO ;
- La participation à la journée « Oser tous les métiers ».

La responsable égalité des chances et diversité est à disposition des étudiant·es et des membres du personnel de la HEIG-VD, afin de les conseiller et de les orienter sur les questions liées à l'égalité et aux discriminations qui peuvent se présenter dans la Haute École.

ÉVÉNEMENTS

ÉVÉNEMENTS

12 septembre 2024
JOURNÉE D'ACCUEIL
DES NOUVEAUX·ELLES
ÉTUDIANT·ES

10 octobre 2024
JOURNÉE DE DON
DU SANG

5 novembre 2024
EXPO-VENTE PAYOT

6 & 7 novembre 2024
BLACK ALPS

12 novembre 2024
PITCHER SA FILIÈRE

5 & 6 décembre 2024
REMISE DES TITRES
DE BACHELOR

13 décembre 2024
LES NÉGOCIALES

29 janvier 2025
JOURNÉE
RECHERCHE
& INNOVATION

5 mars 2025
FORUM HES-SO

17 au 21 mars 2025
INNOVATION
CRUNCH TIME

29 mars 2025
PORTES OUVERTES

avril 2025
BALEINEV FESTIVAL

6 mai 2025
JOURNÉE DE DON
DU SANG

mai 2025
PRIX SUISSE
DE L'ÉTHIQUE

TOUTES LES INFORMATIONS
SUR LES ÉVÉNEMENTS

Crédits photographiques :

Architecture d'intérieur inroom*,
© Geneviève Héritier
© t.ambrosetti

© Catherine Leutenegger

© Adobe Stock

@heigvd
@heig.vd
HEIG-VD
@heigvd
@HEIGVD
HEIGVD
heig-vd.ch
Hes·so